



COMMUNIQUÉ

Dépôt du budget 2012 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Îles-de-la-Madeleine, le 20 décembre 2011 — La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a adopté, le 20 décembre, un budget équilibré de près de 23 millions \$ pour l'année 2012. Le compte de taxes des contribuables augmentera dans une proportion moyenne de 2,9 % pour la prochaine année, ce qui représente un montant de 47 \$ sur un compte de taxe moyen. « Cette majoration se situe en deçà du taux d'inflation de 3,1 %, ce qui a exigé un examen en profondeur de plusieurs postes budgétaires afin de maintenir, voire même d'améliorer les services aux citoyens », d'affirmer le maire Joël Arseneau.

Ainsi, le taux de la taxe foncière générale augmente de 0,04 \$ et passe donc de 1,01 \$ à 1,05 \$ le 100 \$ d'évaluation. La tarification pour la collecte et le traitement des matières résiduelles et des boues de fosses septiques augmentent chacune de 5 \$ afin d'en refléter le coût réel pour les utilisateurs. Les taxes d'opération des services d'aqueduc et d'égouts demeurent stables alors que le service de dette de plusieurs de ces réseaux est revu à la baisse en raison de l'extinction de certains emprunts et également de refinancements avantageux.

Le conseil municipal procède également à une révision du taux de taxation des immeubles non résidentiels afin de mieux équilibrer la charge fiscale entre les contribuables résidentiels et le secteur industriel commercial. Les immeubles non résidentiels verront donc leur compte de taxe moyen augmenter de 5 %.

L'exercice budgétaire a entraîné des coupures au chapitre des frais de représentation, de formation et congrès des élus et des cadres, des frais de communication et de la masse salariale, particulièrement dans le secteur des travaux publics. Le conseil municipal dégage ainsi des sommes permettant d'absorber une baisse de remboursement de la TVQ de 200 000 \$ tout en augmentant les budgets d'entretien et d'asphaltage des routes à près de 500 000 \$. Une révision de la tarification et des politiques de location des salles municipales et des installations sportives sera également menée en début d'année. Des sommes sont par ailleurs prévues au budget pour mettre en œuvre le projet de cour municipale au cours de l'année 2012, de même que pour rehausser le niveau de service offert au public le vendredi, en vertu d'ententes à négocier avec les divers corps d'emplois municipaux.

La révision complète des postes budgétaires se poursuivra de façon plus pointue encore au cours des deux prochaines années en raison d'investissements devenus incontournables dans les immeubles et les infrastructures municipales, en plus de la hausse d'un demi-million de dollars de la facture pour les services de la Sûreté du Québec prévue à compter de 2014.

– 30 –

Pour information : Joël Arseneau, maire
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
418-986-3100, poste 222
jarseneau@munilles.ca